

ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE
COLLOQUE « IRRIGATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »

19 mai 2005

SYNTHÈSE

par Pierre **Dubreuil**¹

Au plan mondial, l'extrême diversité des irrigations entre pays et à l'intérieur de ceux-ci rend très difficile d'établir un bilan actuel et de tracer des perspectives d'avenir ayant une portée générale. Cependant, il est patent que d'ici 2025 les 3 milliards d'humains supplémentaires dépendront à 80% des produits agricoles fournis grâce aux irrigations. Les surfaces irriguées vont donc augmenter encore d'environ 25%. Les prélèvements d'eau qui leur seront destinés vont se heurter à une compétition accrue avec les besoins des autres usagers ; une compétition qui sera très sévère dans le pourtour méridional et oriental de la Méditerranée et importante dans toute l'Asie du sud et de l'est.

Pour satisfaire cette demande d'aliments les irrigations doivent respecter trois séries de conditions :

- a)** Une compétition équitable entre usagers laquelle exige que :
- l'efficacité d'usage de l'eau soit augmentée par réduction des pertes, meilleure maintenance des équipements, recours aux bonnes pratiques agricoles et passage progressif aux techniques économes d'eau,
 - la gestion des ressources en eau s'effectue à l'échelle du bassin versant et avec la participation des usagers dans les périmètres collectifs.
- b)** L'objectif d'une pérennité de leur fonctionnement laquelle demande que :
- le choix d'un prix de l'eau distribuée aux irrigants soit équitable et acceptable, sachant que le coût durable de cette eau, souvent supérieur à ce prix, doit inclure les charges de maintenance et de renouvellement des équipements avec l'aide des collectivités publiques et des bailleurs de fonds,
 - les sols dégradés par salinisation soient réhabilités (recours au drainage avec amendement et maintien de la matière organique du sol).

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, directeur de recherches honoraire de l'IRD – Institut de recherches pour le développement (ex-ORSTOM).

- c) Leur inscription dans le développement durable laquelle implique :
- La minimisation des altérations de l'environnement dus aux effets des réservoirs (envasements, émission de gaz à effet de serre, érosion des côtes) et aux rejets d'eaux d'irrigation dans les rivières et nappes aquifères.
 - La prise en considération des problèmes de santé tant en matière de coût que de règles de prévention des maladies liées à l'eau et amplifiées dans les zones irriguées, et cela dès la conception des nouveaux aménagements.

Étayée par des travaux sur plusieurs continents, l'expertise française existe dans tous ces domaines des aménagements, de leur gestion et de leur réhabilitation, Elle est disponible pour servir partout où il y a des irrigations et où l'on en projette.

°0°